



+ DOCUMENTS OFFICIELS · 01

Conditions générales de vente

Ce qui nous engage, vous et nous.

+ L'ESSENTIEL

Des règles claires, *pour un jour serein*

Une invitation engage un nom, une date, des invités. Ces conditions disent simplement ce que chacun apporte, quand et comment, pour que rien ne vienne troubler votre événement.

70 %

Acompte

À la commande. La date est réservée dès sa réception.

ARTICLE 05

30 %

Solde

Avant la livraison, la mise en ligne ou le jour J.

ARTICLE 05

BAT

Bon à tirer

Rien n'est imprimé ni envoyé sans votre accord écrit.

ARTICLE 07

15 j

Devis

Chaque devis reste valable quinze jours.

ARTICLE 03

35 %

Annulation

Conservés par Itaza ; le reste de l'acompte vous est rendu.

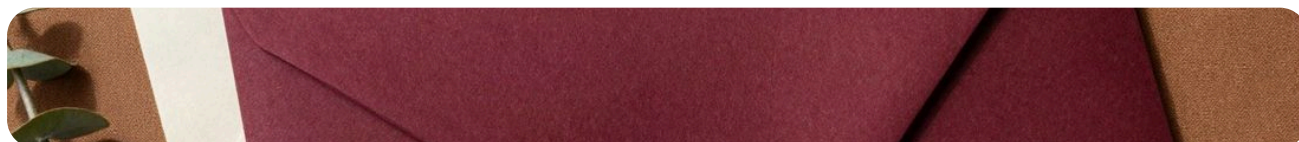
ARTICLE 11

6 mois

Données

Les données de vos invités sont supprimées après six mois.

ARTICLE 16



Ce résumé facilite la lecture ; seuls les articles qui suivent font foi.

+ SOMMAIRE

Dix-huit articles, *du devis au souvenir*

01 Qui nous sommes

02 Objet

03 Devis et commande

04 Prix

05 Paiement

06 Délais

07 Création, corrections et bon à tirer

08 Ce que le client fournit

09 Livraison

10 Le jour J

11 Modification, report et annulation

12 Force majeure

13 Responsabilité

14 Réclamations

15 Créations et discrétion

16 Données des invités

17 Droit applicable et litiges

18 Acceptation



Une question avant de signer ?

Nous relisons ces conditions avec vous, au Studio Itaza ou sur WhatsApp au +243 989 243 340.

ARTICLE

01

Qui nous sommes

Itaza Invitation (nom court : Itaza) crée des invitations d'exception et des expériences d'événement. Son atelier, le Studio Itaza, est situé avenue Pépinière, quartier Joli Parc, commune de Ngaliema, à Kinshasa (République démocratique du Congo).

- ◆ Forme juridique :
- ◆ RCCM :
- ◆ Identification nationale :
- ◆ Numéro d'impôt (NIF) :
- ◆ WhatsApp : +243 989 243 340
- ◆ E-mail :

ARTICLE

02

Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) encadrent toutes les prestations d'Itaza Invitation : invitations imprimées et digitales, sites d'événement, gestion des invités, services du jour J et souvenirs, vendus seuls, en formule ou à la carte.

Elles s'appliquent à toute commande, à Kinshasa, en RDC et à l'international. En cas de différence, les conditions particulières écrites dans le devis signé priment sur les présentes CGV.

Le client est la personne, la famille ou l'organisation qui signe le devis et verse l'acompte.

ARTICLE

03

Devis et commande

Chaque projet commence par une conversation, au Studio Itaza ou en ligne. Itaza remet ensuite un devis détaillé : prestations, quantités, prix, délais et date de l'événement.

Le devis est valable 15 jours à compter de sa date d'envoi. Passé ce délai, les prix et les disponibilités peuvent être revus.

La commande devient ferme dès que les deux conditions suivantes sont réunies :

- ◆ le devis est signé, ou accepté par écrit par WhatsApp ou par e-mail ;
- ◆ l'acompte de 70 % est reçu par Itaza.

La date de l'événement n'est réservée qu'à réception de l'acompte.

ARTICLE

04

Prix

Les prix sont exprimés en dollars américains (USD), la devise de référence. Pour la diaspora, un prix en euros (EUR) est proposé, au taux de 1 € = 1,10 \$, arrondi aux 5 € supérieurs. Ce taux est revu chaque trimestre ; le prix inscrit au devis signé ne change plus.

Les prix comprennent la création graphique et le nombre de tours de corrections indiqué dans l'offre. Ne sont pas compris, sauf mention contraire au devis : la livraison, l'envoi international, les déplacements hors de Kinshasa et les frais annexes (express, urgence, dimanche et jours fériés, liste remise tardivement).

Le régime fiscal applicable aux prix (taxes comprises ou non) :

.....

ARTICLE

05

Paielement

- ◆ **Acompte** : 70 % du prix total, à la commande.
- ◆ **Solde** : 30 %, au plus tard avant la livraison des imprimés ou la mise en ligne des services digitaux. Pour les services du jour J, le solde est réglé avant l'événement.
- ◆ **À Kinshasa** : Mobile Money en dollars, espèces au Studio Itaza ou virement bancaire.
- ◆ **Pour la diaspora** : carte bancaire, PayPal ou virement, en dollars ou en euros.

Les frais de transfert (Mobile Money, virement, PayPal) sont à la charge du client. Chaque paiement donne lieu à un reçu.

Tant que le solde n'est pas réglé, Itaza peut suspendre la livraison, la mise en ligne ou les services du jour J, sans que ce retard puisse lui être reproché.

ARTICLE

06

Délais

Chaque offre indique un délai minimum de commande avant l'événement : 7 jours pour les offres Invitation, de 2 à 8 semaines pour les formules. Ces délais courent à partir de la commande ferme et de la remise des informations demandées (article 08).

Une commande passée sous le délai minimum peut être acceptée en express, selon les frais annexes du tarif en vigueur. Les cartes premium, prestige, faire-part et coffrets ne sont jamais produits en urgence sous 10 jours ouvrés.

Un retard dû au client (textes, liste d'invités, validation du BAT, paiement) décale d'autant les délais d'Itaza.

ARTICLE

07

Création, corrections et bon à tirer

Itaza présente une première maquette, puis applique les corrections demandées dans la limite des tours inclus dans l'offre. Un tour de corrections supplémentaire est facturé 25 \$ (25 €).

Avant toute impression, mise en ligne ou envoi, Itaza remet un bon à tirer (BAT). Aucune production ne commence sans la validation écrite du client, par signature, par WhatsApp ou par e-mail.

Le client relit avec soin les noms, dates, heures, lieux et numéros. Une erreur présente sur un BAT validé reste à sa charge ; une nouvelle production est alors facturée.

Une demande qui change le projet après validation (nouveau modèle, nouveau texte, nouvelle quantité) fait l'objet d'un complément de devis.

ARTICLE

08

Ce que le client fournit

Pour tenir les délais, le client remet dans les temps convenus :

- ◆ les textes, noms, dates, lieux et programme de l'événement ;
- ◆ la liste des invités, dans le modèle fourni par Itaza ;
- ◆ les photos et éléments graphiques qu'il souhaite voir utilisés.

Le client garantit qu'il a le droit d'utiliser les photos, logos et contenus qu'il fournit, et que les invités de sa liste acceptent d'être contactés pour l'événement.

ARTICLE

09

Livraison

- ◆ **Services digitaux** : livrés par lien ou par fichier, sur WhatsApp ou par e-mail.
- ◆ **Imprimés à Kinshasa** : retrait sans frais au Studio Itaza, ou livraison à 5 \$ (Gombe, Ngaliema, Lingwala, Barumbu, Kintambo) et à 10 \$ dans les autres communes.
- ◆ **Envoi international** : sur devis, selon le pays.

À la remise des imprimés, le client vérifie la commande. Les risques de perte ou d'abîme passent au client à la remise, ou au transporteur choisi pour un envoi international.

ARTICLE

10

Le jour J

Pour les services du jour J (scan à l'entrée, badges, hôtes, coordination, protocole), le client garantit à l'équipe Itaza l'accès au lieu, un poste d'accueil et les informations utiles (horaires, plan, contacts sur place), au plus tard 48 heures avant l'événement.

Itaza contrôle l'accès selon la liste validée par le client. La sécurité du lieu, la décoration, le traiteur et les autres prestataires ne relèvent pas d'Itaza.

Les horaires de présence sont ceux du devis. Une heure de présence supplémentaire est facturée 20 \$ pour toute l'équipe. Un événement un dimanche, un jour férié ou hors de Kinshasa suit les frais annexes du tarif en vigueur.

ARTICLE

11

Modification, report et annulation

Modification. Un ajout (invités, prestations, quantités) est facturé au tarif en vigueur. Un retrait de prestation après la commande ferme ne donne pas lieu à remboursement si le travail a commencé.

Report de date. Un report est accepté une fois sans frais s'il est demandé au moins 30 jours avant l'événement et si la nouvelle date est disponible. Les sommes versées sont alors reportées sur la nouvelle date.

Annulation par le client. L'annulation se fait par écrit. Itaza conserve 35 % du prix total de la commande ; le reste de l'acompte est remboursé au client dans les 14 jours. Les frais déjà engagés auprès de tiers (impression lancée, papiers et coffrets commandés) restent à la charge du client, sur justificatif.

Annulation par Itaza. Si Itaza ne peut honorer la commande, hors force majeure, toutes les sommes versées sont remboursées dans les 14 jours.

ARTICLE

12

Force majeure

Aucune des parties n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution causés par un événement extérieur, imprévisible et irrésistible : catastrophe naturelle, troubles graves, décision des autorités, coupure générale des réseaux. Les parties cherchent alors ensemble une nouvelle date ou une solution équivalente.

ARTICLE

13

Responsabilité

Itaza s'engage à apporter tout le soin nécessaire à chaque prestation. Sa responsabilité est limitée au montant de la commande concernée.

Itaza n'est pas responsable des interruptions des services tiers qu'elle utilise (WhatsApp, opérateurs SMS, Mobile Money, hébergement web, réseau internet), ni des conséquences d'une information inexacte fournie par le client.

ARTICLE

14

Réclamations

Toute réclamation est adressée par écrit, avec photos si besoin :

- ♦ dans les 48 heures après la remise, pour les imprimés ;
- ♦ dans les 7 jours après l'événement, pour les services digitaux et du jour J.

Itaza y répond sous 48 heures et propose une solution : correction, nouvelle production ou geste commercial, selon le cas.

ARTICLE

15

Créations et discrétion

Les maquettes, modèles et fichiers source restent la propriété d'Itaza. Le client reçoit le droit d'utiliser les créations livrées pour son événement et ses souvenirs personnels.

Fidèle à sa valeur de discrétion, Itaza ne publie aucune création, photo ou nom d'un client dans son portfolio ou sur ses réseaux sans son accord écrit.

ARTICLE

16

Données des invités

Les données des invités (noms, numéros, réponses, placement) servent uniquement à l'événement du client. Elles ne sont jamais vendues ni utilisées pour d'autres communications.

Elles sont supprimées 6 mois après l'événement, sauf demande contraire du client. Les détails figurent dans la politique de confidentialité d'Itaza.

ARTICLE

17

Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit de la République démocratique du Congo. En cas de désaccord, les parties cherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le litige est porté devant les juridictions compétentes de Kinshasa.

+ ARTICLE 18 • ACCEPTATION

Lu et approuvé, *ensemble*

La signature du devis, ou le versement de l'acompte, vaut acceptation des présentes CGV. Elles sont remises au client avec chaque devis. Le client déclare les avoir lues et les accepter, avec le devis auquel elles sont jointes.

DEVIS N°

DATE DU DEVIS

ÉVÉNEMENT

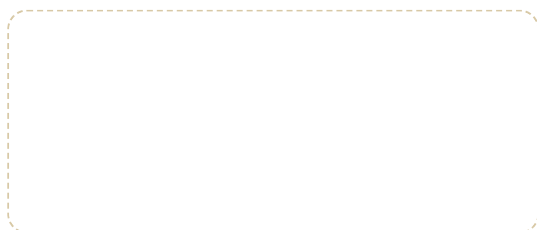
DATE DE L'ÉVÉNEMENT

Le client

NOM ET PRÉNOM, OU ORGANISATION

FAIT À, LE

SIGNATURE

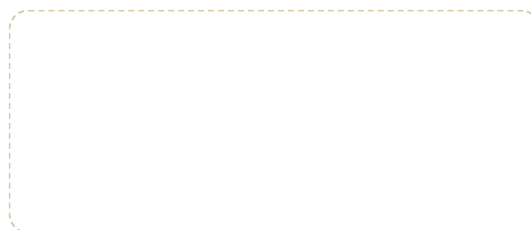


Itaza Invitation

NOM ET FONCTION

FAIT À, LE

SIGNATURE



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé ». Un exemplaire signé est remis à chaque partie.



Avant la fête,
il y a l'invitation.

*Un fil, du premier mot
au dernier souvenir.*

STUDIO ITAZA · AVENUE PÉPINIÈRE · JOLI PARC · NGALIEMA · KINSHASA

WHATSAPP · +243 989 243 340